



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142959>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-142959**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : L'objet du marché est le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure WIFI Aruba du Musée du Louvre, du musée Eugène Delacroix et du centre de conservation du Louvre à Liévin (Pas-de-Calais). Le présent marché couvre donc les maintenances matérielles et logicielles, préventives, curatives et évolutives de la solution.

Description : L'objet du marché est le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure WIFI Aruba du Musée du Louvre, du musée Eugène Delacroix et du centre de conservation du Louvre à Liévin (Pas-de-Calais). Le présent marché couvre donc les maintenances matérielles et logicielles, préventives, curatives et évolutives de la solution.

Identifiant de la procédure : 8486313a-2771-4d6b-9565-b5beb5ad5b82

Identifiant interne : 2024-191M

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312300 Maintenance et réparation de matériel de réseau informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72422000 Services de développement des applications serveur internet ou intranet

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique. A ce titre, il fournit une déclaration sur l'honneur lors du dépôt de sa candidature. S'il est envisagé de lui attribuer le marché, il est alors tenu d'en fournir les preuves conformément à l'article R2144-4 du Code de la Commande publique (liste des documents précisés au Règlement de consultation).

Section 5 - Lot**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

Titre : L'objet du marché est le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure WIFI Aruba du Musée du Louvre, du musée Eugène Delacroix et du centre de conservation du Louvre à Liévin (Pas-de-Calais). Le présent marché couvre donc les maintenances matérielles et logicielles, préventives, curatives et évolutives de la solution.

Description : L'objet du marché est le maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure WIFI Aruba du Musée du Louvre, du musée Eugène Delacroix et du centre de conservation du Louvre à Liévin (Pas-de-Calais). Le présent marché couvre donc les maintenances matérielles et logicielles, préventives, curatives et évolutives de la solution.

Identifiant interne : 2024-191M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50312300 Maintenance et réparation de matériel de réseau informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72422000 Services de développement des applications serveur internet ou intranet

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 28/02/2025

Durée : 50 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : I- Précisions sur type de procédure :Le présent marché est conclu selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles R. 2124-1 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande Publique. II- Forme du marché : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bon de commande avec minimum et maximum, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière

suivante : - Première période de 26 mois : Montant minimum sur 26 mois : 30 000 euros HT Montant maximum sur 26 mois : 200 000 Euros HT - Deuxième période de 24 mois : Montant minimum sur 24 mois : 30 000 Euros HT Montant maximum sur 24 mois : 180 000 Euros HT III- Durée : Le présent marché est conclu pour une durée initiale de vingt-six (26) mois à compter de sa date de notification. Le marché est reconductible tacitement une (1) fois pour une période de vingt-quatre (24) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder cinquante (50) mois. La durée globale du marché se décompose de la manière suivante : Phase I - Phase de prise en charge (= UO 1 du BPU, susceptible d'être complétée en cours d'exécution par l'UO 4) La phase de prise en charge d'une durée de 2 mois à compter de la réception du bon de commande par le titulaire est destinée à mettre en place le dispositif nécessaire au Titulaire pour assurer les prestations dans le cadre de ses engagements de service. Cette phase se déroule préalablement à la phase opérationnelle en début de marché et en recouvrement avec le Titulaire du marché sortant. Phase II - Phase opérationnelle (= UO 2 et 3 du BPU, susceptibles d'être complétées en cours d'exécution par les UO 4, 4.1 et 5 ainsi que toutes les autres UO) La phase opérationnelle débute à compter de la réception du bon de commande par le titulaire et aura lieu à l'issue de la phase de prise en charge. Elle correspond à la réalisation de la prestation en régime établi. La durée de cette phase est fonction de la commande de la phase de prise en charge sachant que la durée globale du marché est de 26 mois reconductible tacitement une fois pour une durée de 24 mois. Phase III - Phase de Réversibilité (UO 10 du BPU) La phase de réversibilité est d'une durée de deux mois à compter de la réception du bon de commande par le titulaire et s'exécutera en parallèle de la phase opérationnelle (sur les deux derniers mois de la phase opérationnelle). La phase de réversibilité est la phase pendant laquelle les prestations objets du présent marché sont transférées à un autre prestataire ou reprises en interne dans les conditions définies au CCTP. La durée maximum du marché reconduction comprise est de 50 mois. Le titulaire du marché ne pourra refuser la reconduction. En cas de non reconduction, la décision est notifiée au titulaire au moins quatre (4) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. Conformément à l'article R2162-5 du Code de la commande publique, les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché. IV Mode de règlement : Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. L'unité de compte du marché est l'euro. Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Garanties exigées : Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie. Aucune garantie ni aucun cautionnement n'est exigé. Avance : articles R2191-3 et suivants du code de la commande publique Les modalités financières et de règlement figurent au CCAP. V - Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. VI : Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. VII : Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur la plateforme des achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2677154&orgAcronyme=f5j> VIII : En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. IX : Les candidats doivent remettre obligatoirement leur candidature et offre par voie électronique sur la plateforme des achats de l'Etat. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) ;

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : o Présentation d'une liste des services exécutés au cours des trois dernières années. o Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat

Description : o Présentation d'une liste des services exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (documents à fournir en annexe du formulaire DC2) ; o Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité.

Critère :

Type : Autre

Nom : - DC1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants), dûment complété, - DC2 (déclaration du candidat), dûment complété OU En application de l'article R.2143-4 du Code de la commande publique, le candidat peut remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (DUME) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur deman

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1. VALEUR TECHNIQUE (sur 60 points) Le détail des sous critères sont indiqués à l'article 7 du RC

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2. PRIX DES PRESTATIONS analysés sur la base du montant total HT du DQE (sur 40 points)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/01/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours prévu a l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ;- le recours prévu a l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marche ;- un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois a compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML)

Numéro d'enregistrement : 18004623700012

Adresse postale : Direction Financière, Juridique et des Moyens Sous-Direction Juridique et de l'Achat Public Service de la Commande Publique

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Sarah JELDI

Adresse électronique : sarah.jeldi@louvre.fr

Téléphone : +33 140206775

Télécopieur : +33 140205728

Adresse internet : <https://www.louvre.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a3b22b26-950c-4a57-a37f-1c084e249789 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2024 à 16:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2024